



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2024-129

PUBLIÉ LE 8 FÉVRIER 2024

Sommaire

Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France /

R32-2024-02-06-00007 - DS à Mme Aurélie VERMESSE, Membre Élué et Présidente de la CCI Grand Lille, établissement de la CCI de région Hauts-de-France de la SCI UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE (1 page)	Page 3
R32-2024-02-06-00008 - DSS A. VERMESSE SCI VAUBAN AV (1 page)	Page 5

SGAR Hauts-de-France /

R32-2024-02-08-00002 - arrêté Subdélégation signature Générale M Multon février2024 (6 pages)	Page 7
R32-2024-02-08-00003 - délégation de signature (4 pages)	Page 14
R32-2024-02-08-00004 - ordonnancement secondaire (12 pages)	Page 19

Chambre de Commerce et d'Industrie
Hauts-de-France

R32-2024-02-06-00007

DS à Mme Aurélie VERMESSE, Membre Éluë et
Présidente de la CCI Grand Lille, établissement
de la CCI de région Hauts-de-France de la SCI
UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE

MANDAT DE REPRÉSENTATION ASSORTI D'UNE DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce
- Vu le Règlement intérieur, et notamment l'article 2.2.8,
- Vu l'élection du Président lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

Décide :

De donner mandat de représentation à Mme Aurélie VERMESSE, Membre Éluë et Présidente de la CCI Grand Lille, établissement de la CCI de région Hauts-de-France pour me représenter en qualité de représentant de l'associé CCI de région Hauts-de-France dans le respect du règlement intérieur de la CCI et notamment pour siéger à l'assemblée générale mixte de la SCI UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE (RCS n°308 078 765) qui se réunira le 16 février 2024 en son siège social.

Le présent mandat est assorti de la délégation de ma signature à Madame Aurélie VERMESSE, aux fins de signer tous documents et actes attachés au mandat de représentation ci-dessus consenti, et après validation de la Direction Juridique.

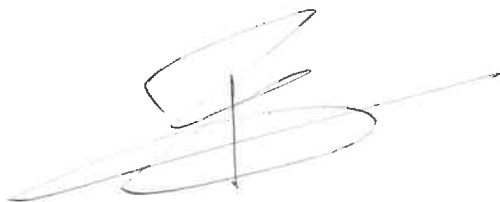
Mme Aurélie VERMESSE me rend compte de l'exécution de son mandat, et le cas échéant, à ma demande, devant l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Le mandat de représentation et la délégation de signature sont révocables à tout moment et sans aucune motivation

Fait à Lille, le 6 février 2024

Philippe HOURDAIN
Président



 [hautsdefrance.cci.fr](https://www.hautsdefrance.cci.fr)

CCI Hauts-de-France
299 boulevard de Leeds | CS 90028 | 59031 LILLE CEDEX | T 03 20 63 79 79

SIREN : 130 022 718 | NAF : 9411 Z

Chambre de Commerce et d'Industrie
Hauts-de-France

R32-2024-02-06-00008

DSS A. VERMESSE SCI VAUBAN AV

MANDAT DE REPRÉSENTATION ASSORTI D'UNE DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce
- Vu le Règlement intérieur, et notamment l'article 2.2.8,
- Vu l'élection du Président lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

Décide :

De donner mandat de représentation à Mme Aurélie VERMESSE, Membre Éluë et Présidente de la CCI Grand Lille, établissement de la CCI de région Hauts-de-France pour me représenter en qualité de représentant de l'associé CCI de région Hauts-de-France dans le respect du règlement intérieur de la CCI et notamment pour siéger à l'assemblée générale ordinaire de la SCI VAUBAN RENAISSANCE (RCS n°377 964 481) qui se réunira le 16 février 2024 en son siège social.

Le présent mandat est assorti de la délégation de ma signature à Madame Aurélie VERMESSE, aux fins de signer tous documents et actes attachés au mandat de représentation ci-dessus consenti, et après validation de la Direction Juridique.

Mme Aurélie VERMESSE me rend compte de l'exécution de son mandat, et le cas échéant, à ma demande, devant l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Le mandat de représentation et la délégation de signature sont révocables à tout moment et sans aucune motivation

Fait à Lille, le 6 février 2024

Philippe HOURDAIN
Président



 [hautsdefrance.cci.fr](https://www.hautsdefrance.cci.fr)

CCI Hauts-de-France
299 boulevard de Leeds | CS 90028 | 59031 LILLE CEDEX | T. 03 20 63 79 79

SIREN : 130 022 718 | NAF : 9411 Z

SGAR Hauts-de-France

R32-2024-02-08-00002

arrêté Subdélégation signature Générale M
Multon février2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des
affaires culturelles**

Arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale

Le directeur régional des affaires culturelles,

Vu l'ordonnance du 13 octobre 1945 modifiée relative aux spectacles ;

Vu l'ordonnance n° 2019-700 du 3 juillet 2019 relative aux entrepreneurs de spectacles vivants ;

Vu le code du travail et notamment son article R. 7122-13 relatif à la licence entrepreneur de spectacles vivants ;

Vu le code du patrimoine, livre V traitant de l'archéologie et le livre VI traitant des monuments historiques, des sites patrimoniaux remarquables et de la qualité architecturale ; le livre III traitant des bibliothèques notamment ses articles R.311-5, R.312-2 et R.312-3 ; le livre Ier traitant des dispositions communes à l'ensemble du patrimoine culturel notamment les articles R.114-6 à R. 114-17; le livre IV relatif aux musées ;

Vu le code de l'éducation, livre VII notamment ses articles L.759-5 et R759-9 et suivants ;

Vu la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture notamment son article 11 ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;

Vu le décret n°71-859 du 19 octobre 1971 modifié relatif aux attributions des conservateurs des antiquités et objets d'art ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 97-1201 du 24 décembre 1997 pris pour l'application au ministère de la culture et de la communication du 2° du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 ;

Coordonnées:

Site de Lille : 3 rue Lombard CS80016- 59041 Lille cedex Tél. : 03 20 06 87 58

site d'Amiens : 5 rue Daussy- CS 44407-80044 Amiens cedex Tél : 03 22 97 33 00

Suivez-nous sur : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France>

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ;

Vu le décret n°2009-749 du 22 juin 2009 relatif à la maîtrise d'œuvre sur les immeubles classés au titre des monuments historiques ;

Vu le décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte;

Vu le décret n° 2010-633 du 8 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;

Vu le décret n°2011-574 du 24 mai 2011 relatif à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2011-993 du 23 août 2011 relatif au label de librairie de référence et au label de librairie indépendante de référence ;

Vu le décret n° 2011-994 du 23 août 2011 relatif à la licence d'entrepreneur de spectacles ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;

Vu le décret n°2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique ;

Vu le décret n° 2019-1004 du 27 septembre 2019 relatif aux entrepreneurs de spectacles vivants ;

Vu le décret n°2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n°2020-733 du 15 juin 2020 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles dans le domaine de la culture ;

Vu le décret n°2020-112 du 11 février 2020 modifiant le décret n°2017-434 du 28 mars 2017 relatif au label "Centre culturel de rencontre" ;

Vu le décret n°2020-195 du 4 mars 2020 portant diverses dispositions relatives aux bibliothèques ;

Vu le décret n°2020-1371 du 10 novembre 2020 relatif à la déconcentration de l'appellation «musée de France» ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord

Vu le décret n° 2024-34 du 24 janvier 2024 relatif aux attributions du ministre de la culture ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2009 relatif aux modalités de reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 fixant la liste des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État pour lesquels l'avis du chef de service déconcentré sous l'autorité duquel sont placés ces personnels est requis préalablement à leur édicition ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2020 relatif aux conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique et au contenu et modalités de dépôt des dossiers de demande ;

Vu l'arrêté de la ministre de la culture du 2 novembre 2020 portant nomination de monsieur Hilaire MULTON en tant que directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France à compter du 1^{er} décembre 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 05 février 2024 portant délégation de signature à monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France ;

Vu la circulaire n° NOR/PRMX/1425854C du 28 octobre 2014 relative au protocole des relations entre les administrations centrales et les services déconcentrés ;

Vu la circulaire n° 5828/SG du 18 novembre 2015 relative à l'application du décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu la circulaire du 27 décembre 2019 de la secrétaire générale du ministère de la culture relative à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs déconcentrés du ministère de la culture ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Subdélégation de signature est donnée selon les modalités définies dans l'arrêté préfectoral susvisé à :

- Madame Arielle-Emilie FANJAS, directrice régionale adjointe
- Madame Hélène DRON, secrétaire générale

pour signer les actes suivants :

1°) toutes les correspondances relatives à l'instruction et au suivi des affaires entrant dans le cadre de ses attributions,

2°) tous les actes et les correspondances relatifs à l'organisation et au fonctionnement interne de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France,

3°) tous les actes et les décisions relatifs à la gestion des personnels et des locaux affectés à cette direction,

4°) les ordres de missions des agents de la direction régionale des affaires culturelles, amenés à se déplacer tant en France qu'à l'étranger,

Coordonnées:

Site de Lille : 3 rue Lombard CS80016- 59041 Lille cedex Tél. : 03 20 06 87 58
site d'Amiens : 5 rue Daussy- CS 44407-80044 Amiens cedex Tél : 03 22 97 33 00
Suivez-nous sur : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France>

5°) toutes les décisions et actes relatifs à l'archéologie préventive et programmée en application du livre V du code du patrimoine,

6°) en matière de redevance d'archéologie préventive, les décisions et titres de perception établis en application des articles L.524-2 et suivants du code du patrimoine,

7°) toutes les décisions et actes relatifs aux monuments historiques en application du livre VI titre II du code du patrimoine,

8°) les arrêtés portant attribution, refus ou retrait des licences d'entrepreneurs de spectacles ainsi que les récépissés de déclaration préalable à la représentation d'un spectacle occasionnel,

9°) les autorisations des baux d'immeubles à usage de spectacles, des locations, sous-locations et cessions de fonds de commerce d'entreprises de spectacles,

10°) les autorisations de changement d'affectation ou de démolition d'une salle de spectacles publics,

11°) les décisions d'agrément, de renouvellement et de retrait d'agrément des établissements préparant à l'entrée dans l'enseignement supérieur de la création artistique dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques,

12°) les décisions d'autorisation de déclassement de documents anciens, rares ou précieux appartenant à des communes ou EPCI,

13°) les autorisations d'échanges des collections de l'État entre les bibliothèques depositaires relevant des collectivités territoriales ou de leurs groupements,

14°) les décisions de nomination et renouvellement des conservateurs et conservateurs délégués des antiquités et objets d'art (CAOA et CDAOA) ,

15°) les décisions d'inscription au tableau régional des architectes des personnes physiques ressortissantes d'Etats non membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,

16°) les actes afférents à la notification et la délivrance des diplômes d'État d'enseignements artistiques et les arrêtés de nomination des membres de jury,

17°) les arrêtés relatifs à la nomination des membres des commissions consultatives pour le spectacle vivant et les artistes plasticiens,

18°) les décisions d'attribution et de refus des labels librairie indépendante de référence (LIR) et librairie de référence (LR).

Article 2

Dans la limite de leurs attributions et compétences, subdélégation est accordée respectivement à :
Secrétariat général

- Monsieur Philippe KACZMARSKI, secrétaire général adjoint, pour signer les actes cités au 1° et 3° de l'article 1^{er}

- Madame Florence REIX, responsable de site d'Amiens, pour signer les actes cités au 1° de l'article 1^{er}

- Monsieur Anthony ROBERT, responsable ressources humaines, pour signer les actes cités au 3° de l'article 1^{er}

Pôle Patrimoines et Architecture

- Monsieur Franck SENANT, directeur adjoint délégué en charge des patrimoines, pour signer les actes cités aux 1^o, 5^o, 6^o et 7^o de l'article 1^{er}
- Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie, pour signer les actes cités aux 1^o, 5^o et 6^o de l'article 1^{er}
- Monsieur Philippe HANNOIS et Monsieur Alexandre AUDEBERT conservateurs régionaux adjoints de l'archéologie, pour signer les actes cités aux 1^o et 5^o de l'article 1^{er}
- Madame Françoise LATY, conservatrice régionale des monuments historiques, pour signer les actes cités aux 1^o et 7^o de l'article 1^{er}
- Madame Mathilde MEREAU, conservatrice régionale adjointe des monuments historiques, et Monsieur Eric GRUSSE DAGNEAUX, conservateur des monuments historiques, pour signer les actes cités aux 1^o et 7^o de l'article 1^{er}
- Madame Christine LANCESTREMER, conseillère pour les musées, pour signer les actes cités au 1^o de l'article 1^{er}
- Monsieur Cédric MAGNIEZ, conseiller pour les musées, pour signer les actes cités au 1^o de l'article 1^{er}
- Madame Delphine DROUSSENT, conseillère pour l'architecture, pour signer les actes cités au 1^o de l'article 1^{er}

Pôle Création

- Monsieur Pierre HARAMBURU, directeur adjoint délégué chargé de la Création, pour signer les actes cités au 1^o et 8^o de l'article 1^{er}

Pôle Publics, Territoires et Industries Culturelles

- Madame Peggy LE ROY, directrice adjointe déléguée chargée du Pôle Publics, Territoires et Industries Culturelles, pour signer les actes cités au 1^o de l'article 1^{er}

Article 3

Sont exclus de cette délégation générale et demeurent réservés à la signature de monsieur le préfet de région Hauts-de-France :

1) Les correspondances et saisines administratives adressées :

- aux ministres,
- aux parlementaires,
- au président du conseil régional et aux présidents des conseils départementaux lorsque le courrier de saisine lui est personnellement adressé,
- aux cabinets ministériels et aux administrations centrales,
- aux maires des communes chefs lieux de département et les EPCI de leur ressort lorsque le courrier de saisine lui est personnellement adressé.

2) Les mémoires introductifs d'instance et correspondances entrant dans un cadre contentieux engageant la responsabilité de l'État.

Coordonnées:

Site de Lille : 3 rue Lombard CS80016- 59041 Lille cedex Tél. : 03 20 06 87 58
site d'Amiens : 5 rue Daussy- CS 44407-80044 Amiens cedex Tél : 03 22 97 33 00
Suivez-nous sur : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France>

Article 4

L'arrêté du 23 janvier 2024 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale est abrogé.

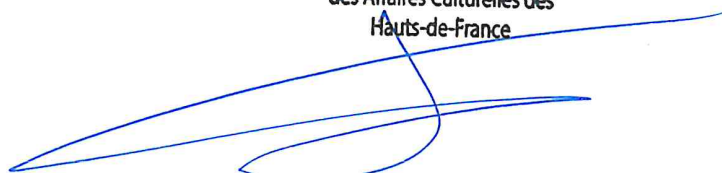
Article 5

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis au préfet et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 08/02/2024

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles,

Hilaire MULTON
Le Directeur Régional
des Affaires Culturelles des
Hauts-de-France



Hilaire MULTON

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

SGAR Hauts-de-France

R32-2024-02-08-00003

délégation de signature



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement**

**DÉCISION
portant délégation de signature
DREAL Hauts-de-France
Administration générale**

Abroge et remplace la décision du 22 janvier 2024

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France,

Vu le décret n° 2009-235 en date du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu l'arrêté préfectoral en date 5 février 2024 portant délégation de signature, en matière d'administration générale, à monsieur Julien LABIT, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France,

D É C I D E

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur régional, les décisions définies à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 à :

- **Madame Florence CLERMONT-BROUILLET**, directrice adjointe
- **Monsieur Matthieu DEWAS**, directeur adjoint
- **Monsieur Nicolas MORBÉ**, directeur adjoint

Article 2

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies au paragraphe I de l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 à :

- **Madame Christelle FOSSIER**, Secrétaire Générale
- **Madame Anne LANGUE**, Secrétaire Générale adjointe

En cas d'absence ou d'empêchement de Mesdames Christelle FOSSIER et Anne LANGUE, subdélégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à :

- **Madame Sabine LARDILLIER**, cheffe du pôle ressources humaines
- **Monsieur Christophe DIRUIT**, chef du pôle financier, immobilier, moyens généraux
- **Monsieur Rémi HELINCKX**, chef du pôle informatique

Article 3

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies au paragraphe II de l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 à :

- **Monsieur Lionel MIS**, chef du service sécurité des transports et des véhicules
- **Monsieur Nicolas BOVE**, adjoint au chef du service sécurité des transports et des véhicules
- **Monsieur Pascal DE SAINT VAAST**, chef du pôle régulation et contrôle des transports
- **Madame Elvire CANLERS**, adjointe au chef du pôle régulation et contrôle des transports

Article 4

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies au paragraphe III de l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 à :

- **Madame Séverine FEBVRE**, cheffe du service mobilité et infrastructures
- **Monsieur Nicolas LENOIR**, adjoint à la cheffe du service mobilité et infrastructures
- **Madame Suzanne ROBACZYNSKI**, cheffe du pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national
- **Madame Claire CAFFIN**, adjointe à la cheffe du Pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national
- **Monsieur François SANDT**, responsable de la cellule procédures administratives et foncières

Article 5

Délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'effet de délivrer et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies au paragraphe IV de l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 à :

- **Monsieur Marc MANCINI**, chef du service risques
- **Monsieur John BRUNEVAl**, chef du service énergie, climat, logement, aménagement du territoire
- **Madame Chantal ADJRIOU**, cheffe du service Information développement durable et évaluation environnementale
- **Madame Caroline DUMINY**, cheffe de l'unité départementale de l'Aisne
- **Monsieur Frédéric MODRZEJEWSKI**, chef de l'unité départementale de l'Artois
- **Monsieur Christophe EMIEL**, chef de l'unité départementale du Hainaut,
- **Monsieur Sébastien CARRÉ**, chef de l'unité départementale de Lille
- **Monsieur Arnaud DEPUYDT**, chef de l'unité départementale du Littoral
- **Monsieur Stéphane CHOQUET**, chef de l'unité départementale de l'Oise
- **Monsieur Bastien VANMACKELBERG**, chef de l'unité départementale de la Somme

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Marc MANCINI, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Xavier STREBELLE**, adjoint du chef du service risques

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur John BRUNEVAl, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Lionel HERMANGE**, chef du pôle aménagement du territoire
- **Madame Maggy DECLEIR**, adjointe au chef du pôle aménagement du territoire
- **Madame Virginie BERQUET**, cheffe du pôle air-climat-énergie
- **Monsieur Pascal FASQUEL**, adjoint au chef du pôle air-climat-énergie
- **Monsieur Grégory LAURENT**, cheffe du pôle habitat et construction
- **Madame Lucie LAVOGIEZ**, adjointe au chef du pôle habitat et construction
- **Monsieur Jean-Christophe HOLDERIC**, chef de la mission expertise et capitalisation

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Chantal ADJRIOU, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Frédéric CARLIER**, chef du pôle promotion de la transition
- **Madame Cécile RANDRIA**, cheffe du pôle promotion de la connaissance
- **Mme Caroline CALVEZ-MAES**, cheffe du pôle autorité environnementale

- **Mme Yvette BUCSI**, adjointe à la cheffe du pôle autorité environnementale

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Frédéric MODRZEJEWSKI, subdélégation de signature est donnée à :

- **Madame Claire FREY**, adjointe risques technologiques au chef de l'unité départementale de l'Artois

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Christophe EMIEL, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Medhy MELIN**, adjoint risques technologiques au chef de l'unité départementale du Hainaut

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Sébastien CARRÉ, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Hakim CHERIGUI**, adjoint au chef de l'unité départementale de Lille

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Arnaud DEPUYDT, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Grégory LEFRANCOIS**, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral
- **Monsieur Nicolas PACAULT**, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral
- **Madame Caroline TAIN**, adjointe au chef de l'unité départementale du Littoral

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Caroline DUMINY, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Benoît SCHIPMAN**, adjoint à la cheffe de l'unité départementale de l'Aisne
- **Monsieur Hervé VASSEUR**, adjoint à la cheffe de l'unité départementale de l'Aisne

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Bastien VANMACKELBERG, subdélégation de signature est donnée à :

- **Madame Cécile SCHMIDT**, adjointe au chef de l'unité départementale de la Somme

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Stéphane CHOQUET, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Mickaël BELIART**, adjoint au chef de l'unité départementale de l'Oise

Article 6

Délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'effet de délivrer et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies aux paragraphes V et VI de l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 à :

- **Monsieur John BRUNEVAL**, chef du service énergie, climat, logement, aménagement du territoire

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur John BRUNEVAL, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Lionel HERMANGE**, chef du pôle aménagement du territoire
- **Madame Maggy DECLEIR**, adjointe au chef du pôle aménagement du territoire
- **Madame Virginie BERQUET**, cheffe du pôle air-climat-énergie
- **Monsieur Pascal FASQUEL**, adjoint au chef du pôle air-climat-énergie
- **Monsieur Grégory LAURENT**, cheffe du pôle habitat et construction
- **Madame Lucie LAVOGIEZ**, adjointe au chef du pôle habitat et construction
- **Monsieur Jean-Christophe HOLDERIC**, chef de la mission expertise et capitalisation

Article 7

Délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'effet de délivrer et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies au paragraphe VII de l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 à :

- **Monsieur Marc GREVET**, chef du service Eau et Nature

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Marc GREVET, subdélégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Didier LHOMME**, adjoint au chef de service
- **Monsieur Frédéric BINCE**, chef du pôle Nature et Biodiversité

Article 8

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France, est chargé, au nom du préfet de région, de l'exécution de la présente décision dont une copie lui sera transmise.

Lille, le 8 février 2024

Le directeur régional de l'environnement, de
l'aménagement et du logement Hauts-de-France

Julien LABIT

SGAR Hauts-de-France

R32-2024-02-08-00004

ordonnancement secondaire



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement**

DÉCISION

Ordonnancement secondaire

Abroge et remplace la décision du 22 janvier 2024

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-235 en date du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 janvier 2023 nommant monsieur Julien LABIT ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 portant délégation de signature, en matière d'ordonnancement secondaire, à monsieur Julien LABIT, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France ;

Vu la convention du 20 septembre 2021 entre la DREAL Hauts-de-France et de l'ASN relative au BOP 181, action 9 ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France ;

Article 1

Subdélégation de signature est donnée à la directrice adjointe et aux directeurs adjoints :

- Madame Florence CLERMONT-BROUILLET
- Monsieur Matthieu DEWAS
- Monsieur Nicolas MORBE

pour l'exercice de responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et de répartir après validation du responsable de BOP les crédits des BOP, et pour l'exercice d'ordonnateur secondaire, à l'effet de signer toutes pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses et des recettes, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté susvisé du préfet, sur les missions et les budgets opérationnels de programmes (BOP) indiqués à ses articles 1, 2, et 3 pour les commandes d'achats, les marchés de travaux, fournitures et services, ainsi que pour les actes attributifs de subventions.

Article 2

Subdélégation de signature est donnée à madame Élodie PATTE-GONDRAN, responsable de la mission stratégie et pilotage régional (M.S.P.R.), madame Laurence VANACKER, adjointe de la responsable M.S.P.R., madame Véronique ZIEMBA, chargée de mission référente comptable et monsieur Christophe ISORÉ, chargé de mission LOLF, pour l'exercice de responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et répartir après validation du responsable de BOP les crédits des BOP indiqués à l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé du préfet.

Article 3

Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés dans le tableau ci-après :

à l'effet de recevoir les crédits, et de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences et avec l'obligation de se conformer aux programmations arrêtées par l'autorité compétente, les demandes et actes d'engagement juridique, l'ensemble des actes nécessaires à la passation des marchés, les décomptes généraux et définitifs, dans la limite des périmètres, des seuils indiqués.

à l'effet de signer les pièces suivantes nécessaires à la liquidation des recettes et des dépenses, dans la limite des seuils et des restrictions indiqués,

les certificats administratifs (sans seuil),

les constatations de service fait (sans seuil), les états d'acompte (sans seuil).

Les personnes suivantes sont autorisées à valider via le progiciel Chorus Formulaire toutes demandes en lien avec l'engagement juridique, la constatation de service fait, le paiement ainsi que la transmission des ordres de payer flux 3 et 4.

Les personnes suivantes sont autorisées à valider sous l'application Chorus-DT :

- le transfert de l'état de frais à la dernière validation et à sa mise en paiement : « Gestionnaire valideur » ,

- l'ordre de mission, pour le déclenchement des prestations : « Service Gestionnaire » ,

- la « facturation centralisée » ,

dans la limite des périmètres et dans la limite des seuils indiqués pour chaque délégataire ci-après.

BOP	Titres
113 « Paysage, eau, diversité » (PEB)	3, 5 et 6
135 « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat » -UTAH)	3, 5 et 6
159 « Expertise, information géographique et météorologique » (EIGM)	3, 6 et 7
174 « Énergie, climat et après-mines » (EAM)	3, 5 et 6
181 « Prévention des risques » (PR)	3, 5 et 6
203 « Infrastructures et services de transport » (IST)	3, 5 et 6
207 « Sécurité et circulation routières » (SCR)	3, 5 et 6
216 « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur »	3 et 4
217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer » (CPPEEDMD)	2, 3, 5 et 6

348 « Performance et résilience des bâtiments de l'État »	3 et 5
349 « Fond pour la transformation de l'action publique »	
354 « Administration territoriale de l'État »	3, 5 et 6
362 « Écologie »	
363 « Compétitivité »	
364 « Cohésion »	
380 « Accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert) »	
723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État »	3 et 5

Nom	Prénom	Fonction	Référent BOP	Service	Carte Achats (seuil en euros TTC)	Engagement juridique (Seuil en euros HT)	BOP	Constatation de service fait	Certificat administratif	État d'acompte	DGD selon seuil	Ordre de payer	Chorus Pro espace Travaux	BOP Chorus Formulaires	Chorus-DT
ADJRIOU	Chantal	Cheffe de service	159	SIDDEE		40 000,00 €	159-363 217 uniquement 217-07-06	x	x	x	x				Service gestionnaire
AJARRAY-ALIOUCHE	Louiza	Cheffe d'unité supports des contrôles		SSTV	10 000,00 € BOP 203	10 000,00 €	203	x	x	x	x				
AMELINE	Sylvie	Assistante		UD Oise											Service gestionnaire
ANTOINE	Océane	Adjointe à la Cheffe d'unité prévision des crues		SR		10 000,00 €	181	x	x	x	x				
AUFFRET	Régis	Adjoint au chef de pôle stratégie / Mobilité Déplacement / transport Unité territoriale nord ouest AML et littoral		SMI		100 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, 20 000,00 € pour les commandes du CCAG services, PI et conventions, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
AZZAOUI	Fatiha	Assistante		SIDDEE			159	x	x						Service gestionnaire
BELKEBICHE	Zohra	Chargée de mission		SG										Tout BOP	
BELIART	Mickaël	Adjoint au chef de l'UD		UD Oise			181	x	x						
BELISON	Laure	Gestionnaire de formation		SG			354	x	x						
BERQUET	Virginie	Cheffe du pôle air-climat-énergie		SECLAT		40 000,00 €	174	x	x	x	x				
BERTON	Solène	Hydrobiologiste		SEN			113	x	x						
BEVE	Nathalie	Adjointe du responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux		SG		40 000,00 €	Tous	x	x	x	x	x			
BIADALA	Christophe	Chef du pôle sous-sol et ouvrages hydrauliques		SR		40 000,00 €	181	x	x	x	x				
BINCE	Frédéric	Chef du pôle nature biodiversité		SEN		40 000,00 €	113-362-380	x	x	x	x				
BLANGER	Catherine	Assistante		SEN											Service gestionnaire
BOETE	Thierry	RDO unité Nord		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
BONNAMY	Micheline	Chargée de formation		SG			354	x	x						
BOREY	Camille	Référente aménagement transport		SMI		10 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x					
BOSCART	Martine	Assistante		DIR			354	x	x						Service gestionnaire
BOUDEVILLE	Nathalie	Assistante		SIDDEE			159 363 217 uniquement 217-07-06	x	x						Service gestionnaire
BOUSSARD	David	Coordinateur véhicules		UD Artois			174	x	x	x					
BOVE	Nicolas	Adjoint au chef de service		SSTV		40 000,00 €	174-203-207	x	x	x	x				
BRAHIMI	Fatma	Assistante RDO Unité Nord		SMI			203	x	x	x					
BRUNEL	Christine	Cheffe du pôle risques naturels		SEN		40 000,00 €	113-181 362	x x	x x	x x	x x				
BRUNET	Didier	Responsable du pôle véhicules		SSTV		40 000,00 €	174	x	x	x	x				
BRUNEVAL	John	Chef de service	135-174	SECLAT		40 000,00 €	135-174-362-380	x	x	x	x				

CAFFIN	Claire	Adjoint au responsable du pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national		SMI		100 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, 20 000,00 € pour les commandes du CCAG services, PI et conventions, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x					
CAFFIN	Cyrille	Responsable de la sécurité des ouvrages hydrauliques		SR			135	x	x							
CALVEZ-MAES	Caroline	Cheffe du pôle autorité environnementale		SIDDEE			159	x	x	x	x				Service gestionnaire	
CANLERS	Elvire	Adjointe au chef du Pôle Régulation et Contrôle des Transports		SSTV		40 000,00 €	203	x	x	x	x					
CAPPON	Guillaume	Chargé de mission		SG											Tout BOP	
CARLIER	Frédéric	Chef du pôle promotion de la transition		SIDDEE		40 000,00 €	159-363 217 uniquement 217-07-06	x	x	x	x					Service gestionnaire
CARLIER	Laurent	Adjoint au responsable du pôle véhicules		SSTV		40 000,00 €	174	x	x	x	x					
CARON	Didier	Assistant activité véhicules		SG			Tous	x	x							
CARRÉ	Sébastien	Chef de l'UD de Lille		UD Lille			174	x	x	x						
							181	x	x							
CARTIGNIES	Laëtitia	Assistante de prévention		SG			354 EPI et équipements collectifs de sécurité	x	x							
CASTELAIN	Bruno	Chef de l'unité de contrôle de l'Aisne et Chef de l'unité de contrôle de l'Oise par intérim		SSTV			203	x	x	x						
CHAUVEL	Laurent	Chef du pôle risques accidentels		SR		40 000,00 €	181	x	x	x	x					
CHERIGUI	Hakim	Chef d'équipe et adjoint au chef de l'UD		UD Lille			181	x	x							
CHOQUET	Stéphane	Chef de l'UD de l'Oise		UD Oise	12 000,00 € BOP 354		174	x	x	x	x					
							181	x	x							
CLERC	François	Chef du pôle prévision des crues et hydrométrie		SR		40 000,00 €	181	x	x	x	x					
COURAPIED	Laurent	Chef du pôle risques sanitaires et pilotage de l'IIC		SR		40 000,00 €	181	x	x	x	x					
CROCHU	Gauthier	Chargé d'études déplacement transports		SMI			203	x	x	x						
CROUTELLE	Catherine	Assistante		SJM											Service gestionnaire	
CRUSSON	Laure	Chef du pôle atelier des données		SIDDEE			159	x	x	x	x				Service gestionnaire	
DAHMANI	Adda	Assistante		SECLAT											Service gestionnaire	
D'HALLUIN	Marie-Dominique	Gestionnaire de stocks		SG			Tous	x	x						Facturation centralisée	
DE SAINT VAAST	Pascal	Chef du pôle régulation et contrôle des transports terrestres		SSTV		40 000,00 €	203	x	x	x	x					
DEBLOCK	Barbara	Infirmière		MSPR			217-354 FIPHFP	x	x							
DEBRAS	Audrey	RDO unité sud		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x					
DECLAIR	Maggy	Adjointe au chef de pôle aménagement du territoire		SECLAT		40 000,00 €	135-362-380	x	x	x	x					
DECQ	Corinne	Assistante		SMI											Service gestionnaire	
DEFAUX	Nadège	Assistante		MSPR			217-354 FIPHFP	x	x						Service gestionnaire	

DEHART	Stéphane	RDO unité sud		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
DEKEYSER	Anne-Charlotte	Assistante		SR			181	x	x						
DELARIBERETTE	Anna	Assistante		UD Aisne											Service gestionnaire
DELATOUR	Maryline	Assistante		SG											Gestionnaire valideur, service gestionnaire et facturation centralisée
DELATTRE-DUTERTE	Nathalie	Assistante		SIDDEE											Service gestionnaire
DELAYEN	Nathalie	Présidente du CLAS		SG			217 CLAS	x	x						
DELCOUR	Pierre	Chef de l'unité hydrométrie		SR	10 000,00 € BOP 181	10 000,00 €	181	x	x	x	x				
DELPIERRE	Sylvie	Chargée de mission sécurité routière		SSTV			207	x	x						
DEPUYDT	Arnaud	Chef de l'UD du Littoral		UD Littoral	12 000,00 € BOP 354		181	x	x						
DEROSIÈRE	Émilie	Cheffe du pôle PFCP		SMI		Abondement d'EJ déjà créé	203	x	x	x			IM BOP 203	x	203
DESRUMAUX	Julie	Gestionnaire des systèmes d'information		SG			181-203-354 Téléphonie	x	x						
DI NATALE	Laura	Ingénieure risques miniers		SR			135-181	x	x						
DIRUIT	Christophe	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux		SG		40 000,00 €	Tous	x	x	x	x	x			
DOUAY	Marie-Christine	Assistante de prévention		SG			354 EPI et équipements collectifs de sécurité	x	x						
DOURLEN	Thomas	Chef de l'unité déchets, carrières, éolien		SR			380	x	x	x					
DUBRULLE	Grégory	Responsable de l'équipe véhicules		UD Somme			174	x	x	x					
DU COUEDIC	Sylvie	Chargée de mission appui au pilotage		SECLAT			135	x	x	x					
DUFRIER	Stéphane	Adjoint au responsable de l'unité achats-Immobilier		SG		Abondement d'EJ déjà créé sur les BOP 216-217-354-723	Tous	x	x				x		
DUMINY	Caroline	Cheffe de l'UD de l'Aisne		UD Aisne	12 000,00 € BOP 354		181	x	x						
DUHAUT	Reynald	Assistant		SR			181	x	x						
EL MOUDEN	Hicham	Directeur de cabinet		DIR			354	x	x						
EMIEL	Christophe	Chef de l'UD du Hainaut		UD Hainaut	12 000,00 € BOP 354		174	x	x	x	x				
							181	x	x						
ERRARD	Christophe	Adjoint du responsable du pôle informatique		SG		40 000,00 €	Tous	x	x						
FASQUEL	Pascal	Adjoint à la cheffe du pôle air-climat-énergie		SECLAT		40 000,00 €	174	x	x	x	x				
FEBVRE	Séverine	Cheffe de service	203	SMI		180 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, 40 000,00 € pour les commandes du CCAG services, PI et conventions, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
FELICES	Claire	Assistante		UD Littoral											Service gestionnaire
FLANDRE	Sandrine	Assistante		UD Oise			181	x	x						Service gestionnaire
FOLEY	Céline	Assistante		UD Littoral											Service gestionnaire
FOSSIER	Christelle	Secrétaire générale	217	SG		40 000,00 €	Tous	x	x	x	x	x			
FOURCROY	Matthieu	Chef de l'unité de contrôle de Calais		SSTV			203	x	x	x					

FREMEAU	Christelle	Assistante au chef de service		SJM			135-181-354	x	x						Service gestionnaire
FRERE	Patrice	Gestionnaire de crédits		SG										Tout BOP	
FURON	Anne	Responsable de la mission communication		MC			354	x	x						
GABILLARD	François	Référent ERC et mesures compensatoires environnementales		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
GAFFET	Nathalie	Cheffe d'unité prévisions des crues		SR		10 000,00 €	181	x	x	x	x				
GAUDRE	François	Assistant RDO Unité Sud		SMI			203	x	x	x					
GERME	Kathy	Assistante RDO Unité Nord		SMI			203	x	x	x					
GIL	David	RDO unité Nord		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
GOBLET	Laurent	Hydromètre		SR	10 000,00 € BOP 181										
GREVET	Marc	Chef de service	113	SEN	15 000,00 € BOP 113	40 000,00 €	113-181-362-380	x	x	x	x				
GRIGNON	Patricia	Assistante		UD Oise											Service gestionnaire
GROSCOLAS	Michael	Adjoint au chef de pôle stratégie / Mobilité Déplacement / transport Unité territoriale nord ouest AML et littoral		SMI		100 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, 20 000,00 € pour les commandes du CCAG services, PI et conventions, en montant annuel cumulé des bons de commande par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
GUENTAS	Gallia	Chargé de mission		SIDDEE			159	x	x						
GUIL-BIRBA	Christelle	Gestionnaire de formation		SG			354	x	x						
GUIMARD	Marie-Christine	Assistante		UD Artois			181	x	x						Service gestionnaire
HELINCKX	Rémi	Responsable du pôle informatique		SG	15 000,00 € BOP 354	40 000,00 €	Tous	x	x						
HERMANGE	Lionel	Chef du pôle aménagement du territoire		SECLAT		40 000,00 €	135-362-380	x	x	x	x				
HOLDERIC	Jean-Christophe	Responsable de la mission expertise et capitalisation		SECLAT		40 000,00 €	135	x	x	x	x				
HOSS	Denise	Assistante		DIR			354	x	x						Service gestionnaire
HURTEKANT	Christèle	Assistante		UD Somme			181	x	x						Service gestionnaire
JEANNOT	Hélène	Assistante		UD Somme											Service gestionnaire
JOSSÉLIN	Isabelle	Chargée de mission		SG										Tout BOP	
JOUSSERAND	Maxime	Référent projets multimodaux voyageurs		SMI			203	x	x	x					
KALEBA	Vincent	Chargé de mission archivage physique, numérique et dématérialisation		SG			354 Archivage	x	x						
LACQUEMANT	Jean-Michel	Hydromètre		SR	10 000,00 € BOP 181										
LAGASSE	Émilie	Responsable écoresponsabilité et qualité de service		MQE											Service gestionnaire
LAMAND	Stéphanie	Cheffe de l'équipe véhicules		UD Hainaut			174	x	x	x					
LAMBERT	Roselyne	Assistante		UD Aisne											Service gestionnaire
LAMIDEL	Benjamin	Chargé de mission actions partenariales		SEN			113 380	x	x	x					
LAMY	Laurence	Chef de l'unité de contrôle de la Somme		SSTV			203	x	x	x					
LANGUE	Anne	Secrétaire générale adjointe		SG	15 000,00 € BOP 354	40 000,00 €	Tous	x	x	x	x	x			

LARDILLIER	Sabine	Cheffe du pôle ressources humaines		SG		40 000,00 €	217 titre 2	x	x								
LAURENT	Grégory	Chef du pôle habitat construction		SECLAT		40 000,00 €	135-362	x	x	x	x						
LAVOGIEZ	Lucie	Adjointe au chef du pôle habitat construction		SECLAT		40 000,00 €	135-362	x	x	x	x						
LE GARZIC	Serge	Référent projets multimodaux fret		SMI			203	x	x	x							
LEBLOND	Pascale	Géomaticienne		SIDDEE													Service gestionnaire
LECLERC	Serge	Responsable de l'unité achats-immobilier		SG	15 000,00 € BOP 354	Abondement d'EJ déjà créé sur les BOP 216-217-354-723	Tous	x	x					x			
LECLERCQ	Florence	Assistante		SIDDEE			159 363 217 uniquement 217-07-06	x	x								Service gestionnaire
LECLUSE	Jean-Marie	Responsable S3PI et adjoint au chef de l'UD		UD Artois			181	x	x								
LEEUWERCK	Évelyne	Assistante		MSPR			217-354 FIPHFP	x	x								Service gestionnaire
LEFEBVRE	Laurent	RDO Unité sud		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des BDC par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x						
LEFRANCOIS	Grégory	Responsable S3PI et adjoint au chef de l'UD		UD Littoral			181	x	x								
LELIÈVRE	Géry	Chargé d'études transports déplacements		SMI			203	x	x	x							
LEMETTRE	Jean-Louis	Adjoint au responsable de l'unité achats-Immobilier		SG			Tous	x	x								
LENFANT	Sylvie	Assistante		DIR			354	x	x								Service gestionnaire
LENGLART	Michelle	Assistante		UD Artois			181	x	x								Service gestionnaire
LENOIR	Nicolas	Adjoint à la cheffe de service		SMI		180 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, 40 000,00 € pour les commandes du CCAG services, PI et conventions, en montant annuel cumulé des BDC par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x						
LETURQUE	Élisabeth	Assistante		ASN													Service gestionnaire et facturation centralisée
LEROY	Isabelle	Assistante		SMI													Service gestionnaire
LEROY	Nathalie	Assistante		ASN													Service gestionnaire et facturation centralisée
LESAGE	Sandrine	Assistante		UD Oise													Service gestionnaire
LESPINE	Alain	Référent projets multimodaux		SMI			203	x	x	x							
LHOMME	Didier	Adjoint au chef de service		SEN		40 000,00 €	113-362-380	x	x	x	x						
LOISELEUX	Christine	Assistante		SSTV													Service gestionnaire
LOMBARDO	Magaly	Gestionnaire de crédits		SG												Tout BOP	
LOUAGE	Colette	Assistante		UD Littoral													Service gestionnaire
MABUT	Harry	Responsable de l'équipe Véhicules		UD Oise			174	x	x	x							
MAILLET	Guillaume	Assistant RDO Unité Nord		SMI			203	x	x	x							

MAMERI	Fatiha	Assistante		UD Littoral			181	x	x							Service gestionnaire
MANCINI	Marc	Chef de service	181	SR		40 000,00 €	181-380	x	x	x	x					
MANDEL	Michèle	Assistante		SEN												Service gestionnaire
MARAIS	Audrey	Assistante RDO Unité Nord		SMI			203	x	x	x						
MARX	Florine	Chef d'équipe véhicules		UD Lille			174	x	x	x						
MAUROUX	Sarah	Responsable d'unité et adjointe de la responsable de l'unité SSOH		SR			135-181	x	x							
MELIN	Médhy	Chef d'équipe et adjoint au chef de l'UD		UD Hainaut			181	x	x							
MICHELIN-GARCIA	Fabienne	Assistante		UD Aisne												Service gestionnaire
MILLE	Marie	Assistante		SECLAT												Service gestionnaire
MIS	Lionel	Chef de service		SSTV		40 000,00 €	174-203-207	x	x	x	x					
MODESSE	Sylvie	Assistante		SIDDEE												Service gestionnaire
MODRZEJSKI	Frédéric	Chef de l'UD de l'Artois		UD Artois	12 000,00 € BOP 354		174	x	x	x	x					
							181	x	x							
MOMPACH	Corinne	Assistante		SR			181	x	x							Service gestionnaire
MOUDIR	Malika	Responsable de l'unité RH de proximité		SG		40 000,00 €	217 titre 2	x	x							
NEGRE	Doriane	Assistante		MSPR			217-354 FIPHFP	x	x							Service gestionnaire
NICOTERA	Emanuele	Chargé d'études transports déplacements		SMI			203	x	x	x						
NOTOT	Denis	Responsable équipe jaugeurs		SR	10 000,00 € BOP 181											
NURDIN	Cédric	Chargé d'affaires de procédure foncière		SMI			203	x	x	x						
OGEZ	Thierry	Chargé mission bruit		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des BDC par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x					
ORY	Emmanuel	Responsable de l'unité moyens généraux		SG	15 000,00 € tous BOP		Tous	x	x							Facturation centralisée
OUSTRIC	Émilie	Chargée de mission pilotage de l'inspection, qualité		SR			181	x	x							
OUZANI	Nordine	RDO unité Nord		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des BDC par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x					
PATTE-GONDRAN	Élodie	Responsable de mission		MSPR			217-354 FIPHFP	x	x							
PICAUD	Nathalie	Assistante		SSTV												Service gestionnaire
PÉCAUT	Élodie	Graphiste maquettiste		MC												Service gestionnaire
POTEL	Éric	Chef de l'unité de contrôle d'Arras par intérim		SSTV			203	x	x	x						
PREVOST	Olivier	Chef du pôle délégation de bassin Artois-Picardie		SEN		40 000,00 €	113	x	x	x	x					
QUENY	Stéphane	Chargé d'études transports déplacements		SMI			203	x	x	x						
RANDRIA	Cécile	Cheffe du pôle promotion de la connaissance		SIDDEE		40 000,00 €	159-363	x	x	x	x					Service gestionnaire
RAOUL	Christophe	Chef du pôle eau et milieux aquatiques		SEN		40 000,00 €	113	x	x	x	x					
RIGAUD	Claire	Gestionnaire de crédits		SG												Tout BOP
RIQUIEZ	François	Chef du pôle sites et paysages		SEN		40 000,00 €	113	x	x	x	x					

ROBACZYNSKI	Suzanne	Cheffe du pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national		SMI		100 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, 20 000,00 € pour les commandes du CCAG services, PI et conventions, en montant annuel cumulé des BDC par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
ROHMER	Nathalie	Assistante		UD Aisne			181	x	x						Service gestionnaire
RONDEAU	Isabelle	Assistante		SR			181	x	x						
ROUSSEAU	Vincent	Responsable de la cellule modélisation et animation territoriale		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés relevant du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des BDC par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
ROUY	Patricia	Cheffe du pôle stratégie/mobilité déplacement / transport		SMI		100 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, 20 000,00 € pour les commandes du CCAG services, PI et conventions, en montant annuel cumulé des BDC par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
RUBBEN	Adeline	Responsable de l'unité GPEEC/formation		SG			354	x	x						
SANDT	François	Responsable CPAF		SMI		20 000,00 € pour les commandes et marchés de travaux, les commandes du CCAG services, PI, en montant annuel cumulé des BDC par marché dont la signature du contrat relève de la Direction	203	x	x	x	x				
SARDINHA	Bruno	Adjoint au chef de la division territoriale de l'ASN		ASN			181 action 9	x	x						
SCHIPMAN	Benoit	Adjoint à la cheffe de l'UD		UD Aisne			181	x	x						
SCHMIDT	Céline	Chef d'équipe et adjoint au chef de l'UD		UD Somme			181	x	x						
SEVEL	Christelle	Assistante		SEN			113-362	x	x						Service gestionnaire
SITKO	Catherine	Gestionnaire de crédits		SG											Tout BOP
SLANINKA	Angélique	Responsable de l'unité RH de proximité et Adjointe à la Responsable du pôle RH		SG		40 000,00 €	217 titre 2	x	x						
SOUPTEZ	Vanessa	Assistante		UD Hainaut			181	x	x						Service gestionnaire
SOURDIAUX	Charles	Hydromètre		SR	10 000,00 € BOP 181										
SOYER	Didier	Animateur sécurité routière		SSTV			207	x	x						
STREBELLE	Xavier	Adjoint au chef de service et responsable de la mission sécurité et défense		SR		40 000,00 €	181-380	x	x	x	x				
SZWAGROWSKI	Émilie	Assistante		MSPR			217-354 FIPHFP	x	x						Service gestionnaire
SZYMANSKI	Claudine	Assistante		SMI											Service gestionnaire
THUILLIEZ	Olivier	Chargé de contrôle de l'unité de contrôle de Prouvy		SSTV			203	x	x	x					
TISON	Caroline	Assistante		UD Hainaut											Service gestionnaire
TOURNEUR	Laurette	Chargée de mission capacité professionnelle		SSTV			203	x	x	x					
TOURTELIER	Lionel	Chef de l'unité de contrôle de Lille		SSTV			203	x	x	x					
TRICOT	Géraldine	Assistante		MSPR			217-354 FIPHFP	x	x						
TUNE	Marie-Line	Assistante du responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux		SG			Tous	x	x						Gestionnaire valideur, service gestionnaire et facturation centralisée

TUYN	Sylvie	Gestionnaire de crédits		SG										Tout BOP	
VALET	Peggy	Responsable de l'unité gestion des subventions de l'État		SG										Tout BOP	
VALMONT	Isabelle	Assistante		UD Lille		181	x	x							Service gestionnaire
VAN DER SNICKT	Aurélié	Assistante		SG											Service gestionnaire
VANACKER	Laurence	Adjointe à la responsable de mission		MSPR		217-354 FIPHFP	x	x							
VANDERPLANCKE	Loïc	Chef de service		SMMAPAC											Service gestionnaire
VANMACKELBERG	Bastien	Chef de l'UD de la Somme		UD Somme	12 000,00 € BOP 354	174	x	x	x	x					
						181	x	x							
VASSEUR	Liliane	Assistante		SEN											Service gestionnaire
VERHOEVEN	Clotilde	Responsable d'unité, adjointe au à la cheffe de pôle et référente commande publique		SMI		Abondement d'EJ déjà créé	203	x	x	x		IM BOP 203	x	203	
VION	Philippe	Hydromètre		SR	10 000,00 € BOP 181										
WISEUR	Sandrine	Assistante		UD Artois		181	x	x							Service gestionnaire
VUYKSTEKER	Alexandre	Technicien véhicules		UD Hainaut		174	x	x	x						
WALLARD	Christine	Assistante		ASN											Service gestionnaire
WIERRE	Aline	Assistante		UD Littoral											Service gestionnaire
WILK	Eric	Responsable épquei jaugeurs		SR	10 000,00 € BOP 181										
WILLOT	Isabelle	Chargée de mission		SG										Tout BOP	
ZIMMER	Céline	Chargée de mission recyclage foncier		SECLAT		362-380	x	x	x					362-380	
ZMYSLONY	Rémy	Chef de la division territoriale de l'ASN		ASN	15 000,00 € BOP 181	40 000,00 €	181 action 9	x	x	x	x				Facturation centralisée

Article 4

Les référents des BOP désignés à l'article 3 du présent arrêté m'adresseront un compte rendu d'utilisation des crédits et la situation de la mesure de la performance des budgets opérationnels arrêtés aux 30 avril, 31 août et 31 décembre.

Les subdélégués ci-dessus nommés aux articles 1 et 3 devront tenir un registre et fournir à la fin de chaque année au responsable du pôle achats marché la liste des marchés à procédure adaptée (MAPA) qu'ils auront signés dans le cadre de cette délégation.

Article 5

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom du préfet de région, de l'exécution de la présente décision dont une copie lui sera transmise ainsi qu'au directeur régional des finances publiques des Hauts-de-France, directeur départemental du Nord, accompagnée d'un spécimen de signature des agents habilités.

La décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 février 2024

le directeur régional de l'environnement, de
l'aménagement et du logement
des Hauts-de-France

Julien LABIT